

## Vers le zéro pesticides à Bruxelles

La Région de Bruxelles-Capitale est en marche pour des espaces publics sans pesticides. Un cycle de formation est organisé à ce sujet par Bruxelles Environnement et Apis Bruoc Sella. Le 8 octobre dernier, la première journée était consacrée à la problématique des cimetières. Des spécialistes de la gestion des cimetières et d'aménagement d'espaces ont donné de précieux conseils pour permettre de faire de ces lieux à forte charge émotionnelle

des endroits plus accueillants pour la flore et la faune. Les plantes mellifères reviennent dans les cimetières au moment où disparaissent les pesticides... Les abeilles aussi ! C'est le cas au cimetière d'Ohain pour ne citer qu'un exemple. Le 14 décembre, la 2<sup>e</sup> journée de conférences sera consacrée aux terrains de sport et la 3<sup>e</sup>, en février, aux voiries. Les supports des conférences de cette journée sont disponibles sur le site d'Apis Bruoc Sella.



## Apimedica et COLOSS en Slovénie

Les 23 et 24 octobre dernier, l'association apicole slovène organisait un congrès sur l'apithérapie, le premier jour dans son centre à proximité de Ljubljana et le lendemain à Maribor où se trouve une école de médecine. C'est dans cette ville qu'a officié le fondateur de l'apithérapie moderne, le

Dr Filip Terč. Une séance lui a d'ailleurs été consacrée le second jour. Au programme, les présentations confirmaient différentes actions de la propolis, du venin d'abeilles, du pain d'abeilles et du miel sur diverses pathologies, avec des témoignages intéressants de médecins utilisant les produits de la ruche dans leur pratique courante. C'est Alina Varadi qui a plus particulièrement retenu l'attention des participants avec ses illustrations pratiques (miel dans les yeux, apipuncture...). Pour les visites pratiques, le petit groupe très international a eu le plaisir de découvrir trois apiculteurs participant au réseau d'apitourisme. Nous aurons certainement l'occasion de développer cette initiative de valorisation de l'abeille au travers du tourisme. C'est le premier apiculteur visité qui intégrait le mieux le volet apithérapie. Apiculteur certifié Demeter, il a un rucher pavillon complètement orienté vers les soins avec un isoloir pour les traitements d'api air, une salle pour les massages au miel, un lit sur ses ruches... Le second associait herboristerie et apiculture et le troisième était un vigneron apiculteur. Selon lui, la visite de la vigne par les abeilles améliorerait la fermentation du raisin. Il a une ruche par hectare de vigne dans laquelle

n'entre aucun produit phytosanitaire, cela va de soi.

COLOSS avait choisi cette manifestation pour organiser une de ses réunions au cours de laquelle les différents groupes de travail ont pu faire le point sur l'évolution de leurs travaux pendant les deux jours qui ont précédé le congrès. Voici le point dans les différents groupes :

- le monitoring de la varroase avec un bilan des actions et une volonté de combler les zones non suivies,
- le suivi des moyens de lutte contre varroa, avec les techniques déjà bien connues de nos apiculteurs (suppression du couvain...),
- Beerap qui cherche à améliorer la diffusion des résultats de recherche,
- l'amélioration génétique des abeilles avec le projet d'Arista Bee sur le VSH,
- le Beebook avec une extension possible vers les analyses de produits de la ruche,
- Ecotox qui prévoit des tests inter-laboratoires sur la toxicité chronique, le développement des glandes hypopharyngiennes et une analyse des tests en champ.

Espérons que tout cela débouche sur de réelles avancées pour nos abeilles.



## Concours Miels 2015

Le concours Miels s'est déroulé le vendredi 13 novembre 2015 à Louvain-la-Neuve. Le concours étant ouvert aux miels internationaux, nous avons eu la chance cette année de découvrir, outre les miels wallons, des miels d'origine française, luxembourgeoise, suisse ou encore algérienne. Des 77 miels inscrits, 71 ont pu participer au concours, les autres ne répondant pas aux critères de qualité du CARI.

Les 71 miels se sont répartis sur 8 tables de dégustation : 2 tables pour les miels de printemps (peu présents cette année),



5 tables de miels d'été (principalement des miels toutes fleurs à base de nectars de ronce, trèfle, épilobe, ligustrum et tilleul). Enfin les miels monofloraux internationaux constituaient la dernière table.

Au terme d'une matinée riche en saveurs, les jurys ont décerné 23 médailles dans les catégories suivantes : 10 médailles d'argent et 13 médailles de bronze. Notons qu'aucun miel n'a pu obtenir de médaille d'or cette année.

La proclamation des résultats du concours aura lieu le dimanche 31 janvier 2016 à 12 h à l'occasion de la journée de Namur organisée par le CARI. Les miels médaillés seront également proposés en dégustation lors de cette journée. N'hésitez pas à venir les découvrir ! La liste des lauréats de ce concours peut être consultée sur notre site Internet.

## Nouvel encadrement de la formation apicole en Wallonie

La formation apicole en Wallonie va connaître en 2016 un changement fondamental. Un nouvel arrêté du Gouvernement wallon et un arrêté ministériel spécifique à la formation apicole sont en préparation. Les deux textes vont encadrer les modalités qui régiront les subsides alloués à la formation apicole. La première lecture des textes aura lieu à la mi-janvier. Le secteur apicole a été particulièrement bien consulté dans ce dossier. Les responsables de ruchers écoles qui le souhaitaient ont pu répondre à un questionnaire pour exprimer leur avis et décrire leur situation. La réunion des ruchers écoles du 30 octobre dernier a permis de compléter les informations reçues. Deux

réunions du comité d'accompagnement des projets Région wallonne composé des responsables des fédérations et unions ont poursuivi la discussion avec la DG 03 au SPW qui sera désormais en charge du dossier formation apicole. Dès le 01/09/2016, les cours subsidiés seront sélectionnés sur la base d'un appel à projet. Les appels à projet porteront sur des cours organisés sur deux ans. Les critères d'éligibilité des



projets devraient être connus précisément autour du mois d'avril 2016. On se dirige vers un système qui attribuera directement des subsides aux ruchers écoles (sous le statut asbl). Ils répondront aux appels à projet, ce qui revient à remplir un dossier avec un certain nombre d'informations à fournir prouvant le bien-fondé de la formation proposée. Tout sera bien expliqué en temps utile et chacun recevra l'aide dont il aura besoin. La période de transition entre la situation actuelle et le futur AGW sera gérée au mieux. Les ruchers écoles ayant une première année en cours (acceptée par la DG 06) pourront poursuivre avec une seconde année hors appel à projet. Des dispositions transitoires dans le futur arrêté « formation en apiculture » devraient permettre la prise en charge de ces secondes années à la suite des premières commencées en 2015. Ensuite, chacun devra entrer dans le futur cadre légal.

## Réunions européennes

Les 23 et 24 novembre se sont tenues les réunions du groupe de travail Miel du COPA-COGECA, un conseil d'administration de Bee Life et le groupe de dialogue civil apiculture à la DG Agri de la Commission. Vu l'état d'alerte maximale, plusieurs participants se sont excusés. Les réunions ont cependant débouché sur un grand nombre d'informations. Je vous propose de dresser un bilan des points les plus importants de ces journées.

### Situation et gestion du marché du miel

Le COPA cherche à améliorer la vision de notre marché européen avec le concours de ses membres. Une petite enquête nous a permis de voir les différences importantes dans le statut des produits de la ruche entre divers Etats membres (aliment, complément alimentaire, additif alimentaire, médicament). Côté Commission, les données générales du marché du miel devraient être améliorées à l'avenir par les données intra-communautaires qui permettraient de mieux comprendre les flux de miels au sein de l'Union. La Chine augmente toujours sa part de marché et la Belgique est le second importateur UE de miel chinois après la Grande-Bretagne. Côté résidus toxiques, les « alcaloïdes pyrrolizidiniques » sont dans le collimateur de la Commission qui devrait fixer des normes avec les Etats membres fin décembre. Les limites maximales de résidus de certains métaux lourds comme le plomb avaient déjà été revues à la baisse en début d'année (de 300 à 100 ppm pour le Pb). Cela peut poser certains problèmes limités dans

certaines zones particulièrement contaminées. Selon la Commission, les apiculteurs ne seront pas amenés à réaliser une analyse systématique de leurs miels avant de les vendre. Seuls les cas critiques pourraient être soumis à des contrôles.

### Adultération des miels

Les résultats de l'enquête qui a porté sur 2200 échantillons récoltés dans les différents pays européens, en Suisse et en Norvège n'avaient pas encore pu être analysés lors de la réunion mais c'est chose faite aujourd'hui et ils se révèlent alarmants (voir butine.info) : 7 % des échantillons ne correspondaient pas à l'origine botanique indiquée; 6 % contenaient du sucre ajouté; 2 % ne correspondaient pas à l'origine géographique indiquée; 13 % ont été suspectés de ne pas respecter l'origine géographique (2 %) ou d'être adultérés (11 %).

Afin d'affiner ces résultats, 1200 échantillons seront analysés avec une technique très performante (NMR) par le Joint Research Centre. Cela permettra de tester en plus la fiabilité des analyses utilisées jusqu'ici par les différents opérateurs et laboratoires.

La future enquête sur l'adultération des miels mise en place par le groupe de travail adultération d'Apimondia a également été présentée.

### Varroase

Une présentation de L. Kuster de la DG Santé fait le point sur la varroase et souligne le fait qu'en cas de signes cliniques en fin de saison dans les ruchers, les risques de dépérissement hivernal

augmentent significativement (mortalité moyenne 12,78 % - avec *Varroa* 19,15 %, sans 11,67 %). Par contre, on n'observe pas de lien en saison. Un dépliant sera édité en 2016 pour les apiculteurs.

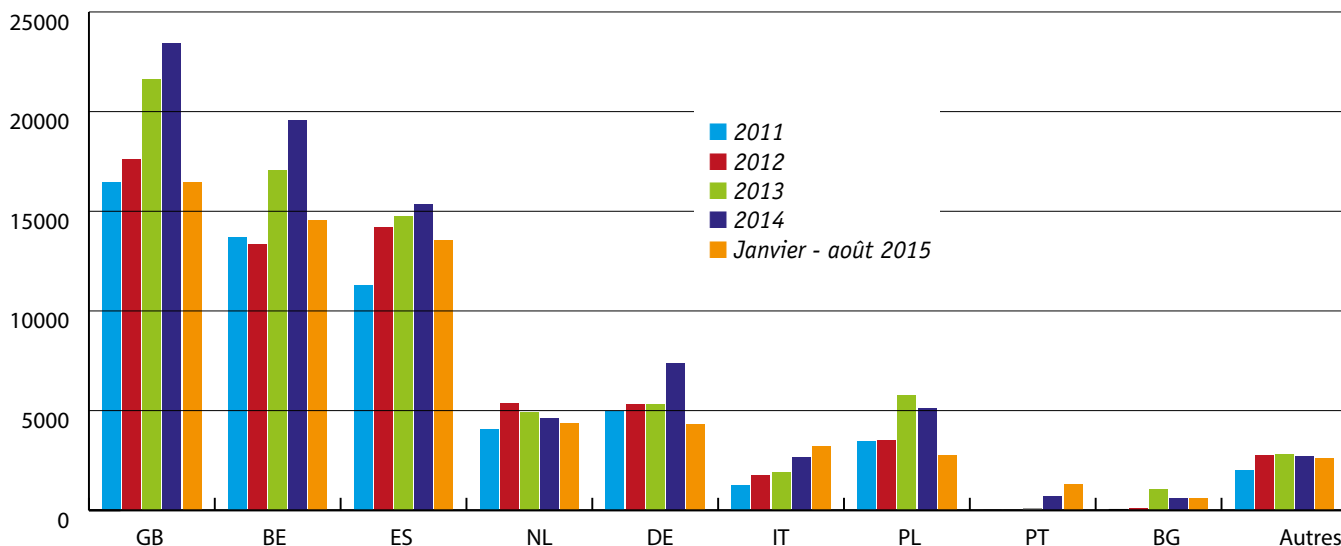
La Commission a proposé un nouveau règlement pour les médicaments vétérinaires qui ouvre de nouvelles perspectives pour en faciliter l'accès : ouverture de l'agrément centralisé (un agrément unique pour tous les pays européens) et du principe de reconnaissance mutuelle (simplification des dossiers et de l'étiquetage), allongement de la période de protection des nouveaux médicaments... Ceci devrait nous permettre d'avoir accès à un plus grand nombre de médicaments, mais pas avant deux ou trois ans car le texte n'est pas encore voté.

Le point est fait sur les projets de recherche mis en place pour lutter contre la varroase. Les différents projets qui sont clôturés (BRAVE, BEE SHOP, BEE DOC, PYNAMITE) n'ont pas vraiment débouché sur des réalisations concrètes. En 2014, un très gros projet (SMARTBEES) a débuté et s'intéresse aux abeilles tolérantes et à leur multiplication sur le terrain. On peut craindre une perte de patrimoine génétique si ce travail n'est pas fait correctement. Rien sur la varroase dans le nouveau programme de recherche.

### Le point sur *Aethina tumida*

La situation est entre les mains des autorités italiennes. Il est clair aujourd'hui que le petit coléoptère est bien implanté en Calabre et son développement ne semble pas maîtrisé (le nombre de coléoptères dans les foyers est beaucoup plus impor-

Importation de miel chinois par les Etats membres (en tonnes)



Source : réunion du GDC apiculture du 24 décembre 2015 - Rurostat Comext





tant que l'an dernier). La politique d'éradication ne porte pas ses fruits (hormis dans le cas d'une intervention immédiate après l'introduction du parasite).

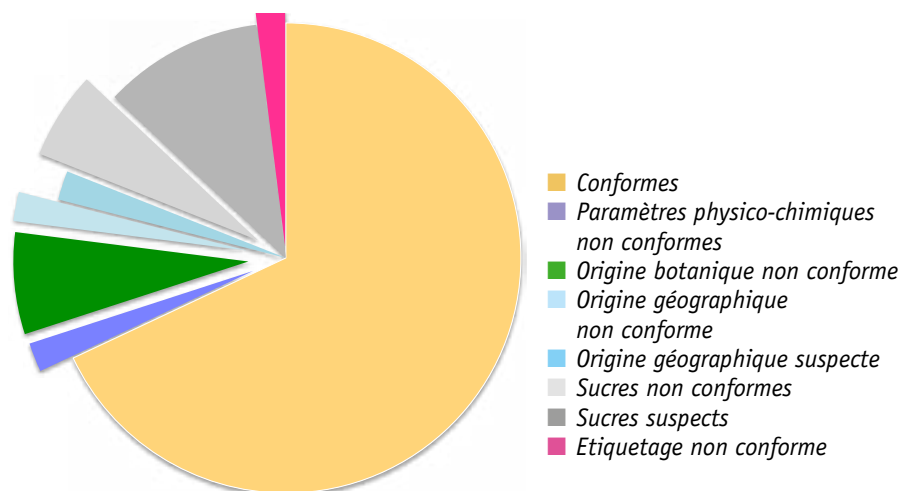
### Bee Health initiative

Noa Simon a présenté les projets développés par la plate-forme regroupant l'ECPA et diverses associations de protection de la nature. Ce projet initialement prévu pour mettre en place un monitoring s'orienté aujourd'hui vers deux ou trois journées de présentations et de tables rondes sur le thème de l'agriculture et des pollinisateurs. Pour les apiculteurs, le contenu devrait se focaliser sur les aspects pesticides et pratiques agricoles respectueuses des pollinisateurs.

### Réunion Bee Life

Les problèmes financiers de Bee Life ont retenu beaucoup d'attention. L'argent des cotisations ne parvient pas à payer correctement un mi-temps. Carolina Cardoso a été licenciée sans être remplacée faute de financements. Il semble clair qu'un mi-temps n'est pas suffisant pour permettre de suivre tout ce qui doit l'être.

### Importance des pratiques frauduleuses sur le marché des miels



Source : « Coordinated control plan to establish the prevalence of fraudulent practices in the marketing of honey - Preliminary results », December 2015 - DG Santé

Il a été demandé à tous les membres de signaler ce qu'ils sont prêts à mettre sur la table pour l'an prochain.

Après la réunion de Bee Life, Noa Simon et Francesco Panella ont rencontré le directeur de la DG Santé. Les nouvelles semblent rassurantes : sortie imminente des lignes guides pour les tests et utilisation de ces

lignes pour évaluer les nouveaux produits ainsi que les néonicotinoïdes actuellement sur le marché (dont les trois matières actives suspendues). Les produits qui posent problème aujourd'hui (sulfoxaflor et flupyradifurone) n'ont été autorisés que pour des utilisations mineures qui ne demandaient pas un agrément complet.

## Réunions sanitaires

Le 16 novembre et le 7 décembre, nous avons eu deux réunions importantes sur le plan sanitaire. La première était organisée par le Service public fédéral (SPF) environnement et portait sur la mise en place de solutions pour gérer à long terme la politique sanitaire en matière d'abeilles. La seconde organisée par l'AFSCA avait pour objectif de mettre en place le plan de traitement de la varroase en 2016. Une nouvelle politique de lutte contre la loque américaine et les mesures à prendre face à l'arrivée possible d'*Aethina tumida* ont également été analysées.

Au SPF, l'Ordre des vétérinaires francophone était présent vu qu'un projet de guidance vétérinaire était à l'ordre du jour. Cette formule avait été avancée lors de la dernière réunion afin de trouver une solution au manque de disponibilité actuel des médicaments vétérinaires sur le marché. La guidance telle qu'on la connaît aujourd'hui chez les éleveurs n'est pas applicable au secteur apicole. On pourrait cependant la moduler pour qu'elle réponde mieux à la réalité apicole. Le double passage annuel

du vétérinaire pourrait devenir un passage tous les 5 ans, il pourrait travailler sur un périmètre important ou avec un groupe de personnes, mais un contact personnel entre le vétérinaire et l'apiculteur semble rester une condition de base à la mise en place d'un tel système. Aujourd'hui, on attend un aval des ailes francophone et flamande de l'Ordre des vétérinaires sans lequel aucune avancée n'est possible. C'est sur base de cet accord que s'ouvriront de nouvelles négociations.

Côté varroase, hormis une résistance généralisée au thymol, rien de neuf n'est à signaler. Le plan de lutte sera donc très similaire à celui de l'an dernier. Le principe de la cascade devra être utilisé massivement vu que les médicaments agréés dans notre pays n'ont plus d'efficacité. Espérons que les travaux menés avec le SPF puissent déboucher rapidement sur des solutions concrètes pour les apiculteurs.

Pour la loque, l'objectif serait de pouvoir limiter beaucoup plus la période d'interdiction de transhumance dans les foyers. Une destruction plus rapide des colonies atteintes est prévue.

Quant au petit coléoptère des ruches, l'importance est de pouvoir agir très vite en

cas de détection. Un système de piégeage systématique dans les zones à risque devrait être mis en place rapidement. Un dédommagement est prévu pour les apiculteurs inscrits à l'AFSCA. Leur nombre est aujourd'hui de 4000. Lorsque le parasite est implanté, il est illusoire de vouloir l'éliminer. Nous avons demandé à ce que ce système de piégeage puisse être étendu à un ensemble de points de contrôle dans le pays gérés par des bénévoles. Depuis le 16 septembre 2015, 29 foyers d'infestation de ce petit coléoptère ont été observés en Calabre, tous situés dans la zone de protection. Aucun nouveau foyer n'a été détecté en décembre.

